

N° 81 - JUILLET 1970

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre

c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## NON AU TOURISME DE LUXE

Depuis quelques années, et plus encore ces derniers mois, les municipalités des zones littorales s'agitent énormément en vue de promouvoir le tourisme dans leur commune : Quiberon, Moëlan, La Forêt-Fouesnant, Le Conquet, l'Aber-Wrac'h... Autant de noms évocateurs de plages et de sites recherchés. Le mythe touristique est tel que l'on parle d'industrie, que même les plans communaux sont directement subordonnés à son développement : en dehors du tourisme, point de salut ! Cette nouvelle vocation que l'on a trouvée à la Bretagne a déjà ses plus fidèles adeptes : les promoteurs. C'est qu'il y a un sacré gâteau en jeu dans la réalisation de tous les projets qui ont fleuri ces derniers temps, tous plus ambitieux les uns que les autres. Qu'on en juge.

### PROJETS ET RÉALISATIONS EN COURS

A L'ABER WRACH' : le projet de port de plaisance, pompeusement baptisé « Marina des Abers », comprendra un complexe de 6 000 lits et sera construit au milieu de l'Aber, avec trois bassins à flot, écluses pour les bateaux de plaisance, boîtes de nuit, etc. Rappelons qu'un premier projet portant sur un complexe de 12 000 lits avait été repoussé par les communes inté-

ressées, ce qui fit dire à M. Caeaut, architecte, dont le cabinet avait réalisé ce projet : « La Bretagne manque d'ambition, il faut lui en donner, et pour cela même être quelque peu ambitieux. » On comprendra d'autant mieux M. Caeaut, en apprenant qu'il a touché la coquette somme de 50 millions d'anciens francs pour le projet repoussé !

A CAMARET : le complexe touristique Camaret 2 occupera 60 hectares de la pointe du grand Gouin à la presqu'île du Toulanguet, entre les plages de Pors Neiz et de Penn C'had. Il comprendra un centre de thalasso-thérapie, un hôtel cure, un hôtel trois étoiles, un camp de tourisme Club-Méditerranée, une piscine couverte avec snack... ; la capacité d'accueil sera de 4 500 lits. Tout est déjà prévu dans les moindres détails : les décorations, peintures, œuvres d'arts seront confiées à tel et tel artiste de renom, et comble du raffinement, un système d'éclairage variant en fonction de la météorologie sera réalisé !

A LA FORET-FOUESNANT : une véritable cité lacustre va être construite. Le port de plaisance est prévu pour abriter 600 bateaux dans un premier temps et environ 2 000 dans sa phase définitive, tout ceci dans un cadre idyllique : théâtre de verdure, jardins nautiques, piscine et mé-

me... une cascade artificielle ! L'ensemble abritera environ 3 000 habitants.

AU CROESTY : le projet porte sur un port en eau profonde, pouvant abriter 1 500

bateaux. La capacité d'accueil sera de près de 10 000 lits. On construira un centre hippique, un théâtre...

(Suite page 3)

## TREGUNC :

## CONTRE LE TOURISME DES RICHES

Au milieu de l'affligeant spectacle de nos édiles locaux si préoccupés de l'aménagement touristique, nous ne pouvons que regarder avec sympathie la courageuse municipalité de Trégunc dont les réactions provoquent un son assez discor-

nant. Qu'on en juge par les trois faits suivants :

— En février, le Conseil municipal repousse un projet de port de plaisance ainsi qu'en témoigne le passage suivant

(Suite page 3)

## PRESQU'ILE DE RHUYS A VENDRE

Au sud de Vannes, la presqu'île de Rhuys a été de tous temps l'une des régions privilégiées du Mor-Bihan. Autrefois couverte de forêts, toujours battue par l'océan d'un côté, baignée par le golfe de l'autre, elle s'enorgueillit d'être la terre des bâtisseurs du tumulus de Tumiac, du grand Saint-Gildas, du célèbre moine Abélard. C'est à Suscinio que les ducs de Bretagne venaient se reposer, c'est à Sarzeau qu'est né Alain-René Lesage, c'est dans la presqu'île qu'a bataillé Cadoudal... Cette contrée, avec ses paysages magnifiques de mer et de campagne est un des plus beaux pays du Vannetais.

Or, depuis quelques années, cette région est menacée par les bulldozers et les promoteurs.

### QUE SE PASSE-T-IL DANS LA PRESQU'ILE ?

Comme partout ailleurs en Bretagne, les jeunes n'ont d'autre solution que de

« monter à Paris ». Non seulement il n'y a pas de travail dans la presqu'île, mais encore la spéculation vient de s'y installer, tout cela, avec la complicité, sinon la bénédiction des autorités. Il faut dénoncer en premier lieu Raymond Marcellin, né

en 1914, à Sézanne (Marne). On sait en effet que ce dernier, outre ses fonctions de ministre de l'Intérieur, de maire de Vannes, de député élu de Vannes, de pré-

(Suite page 4)

LES PAYSANS BRETONS VICTIMES  
DU MARCHÉ COMMUN (SUITE) (Voir page 6)

## Edito

**L**E mois dernier, nous avons tiré les conclusions de la journée finistérienne du 27 mai :

— Beaucoup d'orateurs — et nombre de slogans allaient dans le même sens — plaçaient leur combat non seulement sur le terrain du Finistère, mais sur celui de la Bretagne entière. Car le problème de l'emploi est le même de Brest à Nantes.

— La participation des jeunes fut très forte.

Voilà qui est encourageant, même s'il y eut des notes discordantes, le « départementalisme » des uns, l'absence des autres, comme celle de beaucoup d'enseignants — formés par l'Ecole Normale française — qui refusent encore de voir l'existence d'un problème breton colonial.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et dépasser définitivement le cadre artificiel du département. La « rentrée » d'automne doit être réussie. Qu'à Vitré, Redon, Saint-Nazaire, dans les Côtes-du-Nord, le Morbihan, le Finistère, le slogan des syndicats ouvriers, paysans et autres soit le même : le combat contre le sous-développement de la Bretagne.

Car l'attitude du gouvernement et de ses alliés est toujours la même à l'égard de la Bretagne (pourquoi changerait-elle ?) :

— La poudrerie de Pont-de-Buis, qui est techniquement très viable (voir notre dernier numéro), embaucherait des jeunes qu'on enverra, formés, à Bergerac. Excellent moyen — feutré — de « dégager » la Bretagne.

— Une nouvelle carotte est tendue aux Brestois : l'hydravion ! (« Une compagnie privée projette d'implanter une usine à Brest... [avec] compréhension de la part des pouvoirs publics », *Ouest-France* du 10 juin.) Plus la carotte est grosse, et plus elle marche. Faut-il rappeler que les hydravions ne servent plus à grand chose depuis 20 ans ?

— Le doyen Vedel est venu à Brest exposer ses idées. Réunion d'information ? Non ! Intoxication, car avec des entrées à 15 F, on imagine aisément qu'il n'y avait pas à l'écouter une majorité de paysans prolétaires ; d'ailleurs, Alexis Gourvenec s'est bien chargé de remettre en place les parleurs non orthodoxes. Ce même Vedel a l'impudence de parler de régionalisation (« Renaissance de la province ») dans *l'Ouest-France* du 13 juin, alors que son plan prévoit de rendre à la nature, d'ici à 15 ans, le tiers de la surface agricole de l'Hexagone, la surface nécessaire étant prélevée sur les exploitations de moins de 20 hectares, ce qui entraînera la suppression de 80 % des exploitations bretonnes (voir *Le Peuple Breton*, n° 72).

— Dans le domaine de la langue bretonne, le gouvernement affiche toujours la même hypocrisie, le même mépris. Qu'on en juge :

« Je suis très heureux de constater que l'opinion bretonne dont vous voulez bien vous faire l'interprète [lettre d'Olivier Guichard à de Vitton, député U.D.R. de Lorient], comprend et approuve l'orientation que j'entends donner, en cette matière, à notre politique scolaire (sic).

« Il serait d'autant plus regrettable qu'une impatience, si naturelle et légitime qu'elle fût, l'empêchât de comprendre aussi les raisons de droit qui ne permettent pas d'envisager, dès la session de 1970, la mise en vigueur du régime normal des épreuves facultatives... pour l'épreuve de langue régionale du baccalauréat.

« Il ne s'agit pas, en effet, de difficulté technique, mais d'une impossibilité légale (refus du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, datant du 16 octobre 1969)... »

Au moment où des affiches gaullistes célèbrent le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin, il est bon de demander aux Bretons à quoi sert leur fidélité si souvent louée en haut lieu... La Bretagne se vide. En passant, une petite comparaison significative : à propos de la journée du bâtiment du 11 juin, *Le Monde* signalait que la grève ne fut largement suivie qu'à Brest, Rennes, Nantes, Vannes et Bordeaux, soit une seule ville hors de chez nous contre le reste pour la Bretagne.

Les notables et la presse-opium, évidemment, viennent au secours du gouvernement :

— Au lendemain du 27 mai, M<sup>e</sup> Lombard approuve les promesses faites à Brest par Chalandon, ministre de l'Équipement et du Logement, (même s'il rectifia le tir, le surlendemain).

— *Le Télégramme de Brest* consacre une page entière à la promesse des hydravions brestois. Inconscience ou complicité ? Dans le même temps, on le voit publier de grosses annonces d'offres d'emploi pour Strasbourg et l'Allemagne.

Les forces de gauche doivent encore lutter contre les tentatives d'instaurer l'injustice et de réduire les libertés :

— La loi Debré, si elle réduit le service militaire à 12 mois (mesure populaire dans l'opinion), apporte des modifications qui ne servent pas les intérêts du peuple. Un seul exemple : la suppression des sursis (souvent favorablement accueillie par le peuple comme supprimant des privilèges étudiants) sera un handicap, telle qu'elle est conçue, principalement pour les enfants de milieux défavorisés ; la coupure d'un an entraînera des difficultés dans la reprise des études surtout pour les étudiants pauvres.

— La vermine fasciste n'est jamais à négliger. Voyez ce triste bilan pour la période du 15 juin à Rennes :

# LA VIE DU PARTI

## SECTION DES COTES-DU-NORD

Le travail de propagande se poursuit, en particulier par des ventes à la criée : plus de 100 numéros vendus à la fête du Kreiz-Breiz de Rostrenen, avec le concours de très actifs sympathisants et de quelques camarades brestois ; près de 40 numéros vendus à Paimpol, lors d'une fête foraine.

La dernière réunion de section, qui s'est tenue à Guingamp, a permis d'intéressants échanges avec de nouveaux sympathisants.

## REUNION PUBLIQUE A NANTES

La section de Nantes a tenu sa première réunion publique dans la salle de réunion municipale du C.E.S. d'Orvault. Le camarade R. Leprohon anima le débat et développa devant une assemblée de 33 personnes le sujet « Pourquoi un parti breton de gauche ». Des invitations avaient été envoyées aux lecteurs nantais du PEUPLE BRETON ainsi qu'aux partis politiques de la gauche française et aux syndicats CGT, CFDT et FO de Loire-Atlantique. Des questions intéressantes furent posées par l'assemblée après l'exposé et des contacts pris.

La section a décidé de faire une autre réunion publique en octobre au Rezé.

## SECTION DE PARIS

La section a tenu deux réunions. Elle a invité Morvan Lebesque à présenter son livre dans une réunion publique.

Des ventes ont eu lieu à la fête de la Saint Yves et dans un fest-noz, sans compter que les points de ventes habituels ont été régulièrement tenus. A ces occasions, des contacts ont été pris avec des sympathisants. De nouveaux dépôts de journaux ont été créés dans le XV<sup>e</sup> arrondissement.

## SECTION DE RENNES

La section n'a pas relâché son travail habituel (ventes à la criée, collages, contacts divers...).

De nombreux dépôts du PEUPLE BRETON ont été créés à Redon dans les principaux centres de la ville. Il en a été de même à Fougères.

La section a, par ailleurs préparé une organisation précise du travail à accomplir cet été.

## SECTION DE VANNES

La section continue son travail quotidien réaliste par les collages, les ventes du journal, les contacts multiples dans la région vannetaise. Elle étudie particulièrement les problèmes de l'emploi, du tourisme et du patrimoine culturel breton.

Petit à petit, l'audience de nos idées s'accroît car, malgré l'aliénation ambiante, les gens se rendent compte à quel point ce coin de terre est méprisé, laissé dans l'abandon économique et culturel, soumis aux promesses verbeuses, en un mot colonisé par le capitalisme et l'Etat centraliste.

### RESTAURANT "L'OASIS"

### CHEZ BACHIR

16, rue Jean-Bart

RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises  
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

## Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Juillet, mois des congés. Cette année encore, les vacanciers seront nombreux en Bretagne. Mais l'activité de notre parti ne se relâchera pas durant cette période. Il y a tant à faire. Entre autres, sans relâche, un travail d'information des travailleurs bretons. Pour cela, LE PEUPLE BRETON doit poursuivre sa progression, grâce à l'action des militants de l'U.D.B., mais grâce aussi à vous, amis lecteurs réguliers ou occasionnels qui achèterez ce numéro au hasard des vacances.

Aider LE PEUPLE BRETON, c'est s'associer au combat des travailleurs bretons contre le capitalisme et l'impérialisme qui les oppriment, c'est contribuer à développer l'idée socialiste et bretonne, c'est participer à l'entreprise de longue haleine de décolonisation de la Bretagne.

Amis bretons ou de passage qui approuvez notre lutte pour une Bretagne socialiste, aidez notre journal à la mesure de vos moyens.

D'avance nous vous en remercions au nom du peuple de Bretagne.

### QUATRIEME LISTE

R.M., Paris .....	5 F
Mme G. H., Sarzeau .....	4 F 50
F. C., Vannes .....	4 F 50
E. B., Saint-Jean-Brévelay .....	4 F 50
G. K., Brest .....	100 F
Section de Brest-Recouvrance .....	21 F
Anonyme, Vannes .....	50 F
Section de Vannes .....	40 F
Anonyme, Concarneau .....	50 F
Total de la 4 <sup>e</sup> liste .....	279 F 50
Report des listes précédentes .....	618 F 50
TOTAL .....	898 F

- tentative d'agression au domicile du secrétaire fédéral du P.C.F. ;
- aspersion à l'acide sulfurique de la porte d'un appartement d'un militant C.F.D.T. ;
- au domicile du secrétaire du syndicat C.G.T. Citroën, jet d'un liquide suspect sous la porte, boîte aux lettres fracturée, lettre de menaces.

Souvenons-nous de l'attaque dirigée contre deux permanents rennais de la C.F.D.T., en février, par le commando C.F.T., syndicat-bidon à la solde du patronat.

Aux forces de gauche de riposter ensemble et massivement contre de tels procédés, comme pour le salut de la Bretagne.



# NON AU TOURISME DE LUXE

(Suite de la page 1)

**A LA TRINITE-SUR-MER :** on a créé de toutes pièces un port de plaisance pour 1 000 bateaux avec passerelles flottantes munies de tout le confort et équipé d'un élévateur de 40 tonnes.

**A PORNIC :** A la pointe de Noevillard, se construit un port de plaisance qui sera protégé par une digue principale de 550 mètres et fermé au nord par un môle de 100 mètres. Il pourra accueillir 600 bateaux sur 1 400 mètres d'appontements et aura bien entendu sa capitainerie, son club-house, etc.

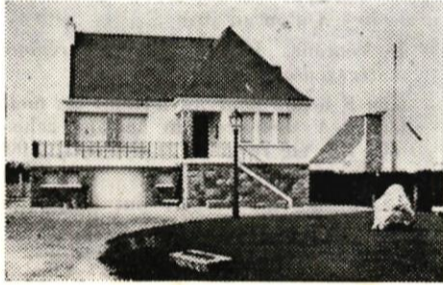
## QUI FINANCE CES INSTALLATIONS DE LUXE...

Prenons L'EXEMPLE DE LA FORET-FOUESNANT : en 1962, la municipalité lance l'idée de la création d'un vaste ensemble touristique ; en 1963, la Caisse des Dépôts et Consignations achète une cinquantaine d'hectares sur le pourtour de la baie ; elle entend ainsi s'associer à une réalisation dont la rentabilité financière pour les promoteurs semble évidente. En 1966, le baron Guichard, alors délégué à l'Aménagement du Territoire, vient visiter les lieux et suggère la création d'une société d'économie mixte pour permettre de financer ce projet (coût 1 milliard et demi) et d'autres analogues. Cette société voit le jour en décembre 1968, c'est la Société d'Aménagement Touristique du Finistère (la SATFI) ; une des conditions de sa création est qu'elle justifie de plus de 500 millions d'anciens francs de travaux par an, sur une période d'au moins 10 ans. C'est pour cela, sans doute, que *Le Courrier du Léon et du Trégor* a baptisé cette société : « la locomotive du développement touristique du Finistère ». Locomotive peut-être, mais qui roulera en toute quiétude, puisque les rails auront déjà été posés par les collectivités locales. Quel est, en effet, le rôle des communes dans tout ceci ? M. Bac, directeur de la SATFI, le définit dans une interview accordée à ce même journal :

« En prenant l'initiative d'une opération d'aménagement touristique, c'est-à-dire en s'engageant à réaliser des infrastructures portuaires et urbaines non rentables au sens capitaliste (sic !) du terme, et à mettre en place des prolongements sociaux et des équipements répondant aux besoins

de la population locale, des touristes et des plaisanciers, LA COMMUNE DONNE DES GARANTIES APPRECIABLES DE NATURE A ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS DES OPERATIONS DE BONNES DIMENSIONS CONTROLÉES PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE. »

Il est donc évident que les capitaux privés n'interviendront que lorsqu'ils seront assurés de pouvoir réaliser des opérations financières intéressantes, tandis que les incidences des études seront à la charge des collectivités locales, comme PAR EXEMPLE A L'ABER-WRAC'H où, estimées à 30 900 000 AF, elles sont supportées aux deux tiers par le département et les quatre communes intéressées, et au tiers par l'Aménagement du Territoire. Le but en matière de financement est donc d'amener des capitaux privés à s'investir dans un secteur public ; opération qui, vu les garanties offertes par les municipalités, est sans risques et en général lucrative pour les promoteurs, comme l'a écrit M. Parey, adjoint de M. Trigano, directeur du Club-Méditerranée (Société qui est partie prenante dans le projet de Camaret) : « Croyez-moi, nous n'avons pas l'habitude d'investir sans raisons. » (*Le Télégramme de Brest*, 21 mai 1970). Les municipalités qui assureront les aménagements portuaires ne peuvent en dire



(Cliché « Le Peuple Breton »)

Simple résidence secondaire (photographiée sur nos côtes) qui n'a rien de comparable avec les installations de grand luxe décrites dans cet article, mais qui révèle bien cependant ce que le peuple breton doit attendre du tourisme : rien !

Photo prise en hiver : une villa qui ne sert que l'été. Est-ce cela qui sauvera la Bretagne ?

autant ; à cet égard, les propos de M. Galard, ingénieur en chef de l'Aménagement du Morbihan, sont très significatifs : « En Bretagne, écrit-il, (et contrairement à ce qui se passe en Méditerranée) les investissements concernant les ports de plaisance ne sont pas directement rentables. LES COLLECTIVITES DOIVENT SAVOIR QUE'ELLES NE RECUPERERONT PAS ENTIEREMENT LES ANNUITES DE L'AMORTISSEMENT. DANS CERTAINS CAS, ELLES DEVRONT MEME SE CONTENTER D'EQUILIBRER LES RECETTES ET LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT. » (*Le Télégramme*, 12 juin 1970).

Ce sera alors la GENERALISATION DE CE QUI VIENT DE SE PRODUIRE A BREST, où la municipalité, après avoir, à grands frais, assuré l'aménagement du port de plaisance du Moulin Blanc, en confie l'exploitation à une société privée : la société YOTEL ; OU ENCORE A LA TRINITE, où l'exploitation du port de plaisance a été confiée par la SATMOR (sœur jumelle de la SATFI, et qui sévit dans le Morbihan) à la Société Centrale pour l'Équipement Touristique de l'Ouest (SCETO). C'est ce genre d'opérations que M. Bac qualifie pudiquement « de point de rencontre intéressant entre les crédits publics et les financements privés ».

## ...POUR TOURISTES FORTUNÉS

Quel tourisme s'agit-il de développer ? un tourisme populaire ? Certes non ! Qu'on en juge par la participation financière demandée aux futurs utilisateurs du port de Pornic, à grands renforts de placards publicitaires dans les hebdomadaires, comme *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*... : 1 600 000 AF pour un bateau de six mètres, près de 8 000 000 AF pour un bateau de 20 mètres, et ceci sans compter les charges annuelles, qui pour les bateaux les plus modestes dépasseront 50 000 AF. A Camaret, le « prix indicatif et provisoire » d'un F3 dans le complexe touristique sera de 6 000 000 AF.

D'ailleurs, où trouver meilleure définition du public visé par les promoteurs, que dans *Brest-Municipal*, journal de M<sup>e</sup> Lombard, maire de Brest ? Dans un article louant le projet de La Forêt-Fouesnant, il est écrit textuellement : « La mise en place

de liaisons aériennes rapides avec la capitale, permettrait des week-ends de repos pour les parisiens emplis de nostalgie bretonne, et ceci dès mars-avril. » Quand on sait qu'un trajet Paris-Brest, par avion, aller-retour, coûte 36 000 AF !

Quant à M. Golvan, sénateur U.D.R. du Morbihan, son rêve est de faire agrandir l'aérodrome de Quiberon, et d'obtenir une autoroute Paris-Quiberon, ceci afin de promouvoir les week-ends de voile.

DANS CETTE OPTIQUE, LE TOURISTE A REVENUS MODESTES DEVIENT UNE GENE :

— A CARNAC, voulant laisser la plage à l'entière disposition des propriétaires des villas riveraines, M. Bonnet, député U.D.R. et maire de cette commune, a tout tenté pour chasser les campeurs au nord de la route Plouharnel-Carnac. Et ne déclarait-il pas devant le *Syndicat Intercommunal à vocations multiples d'Auray-Quiberon* :

« Que notre région était recherchée par les résidentiels, mais que ceux-ci ont horreur du voisinage et du pululement des campings » ? (*La Liberté du Morbihan*, 27 mai 70).

— A AURAY, le syndicat C.F.D.T. a dû se battre pour maintenir un centre aéré à proximité d'une plage : les enfants d'origine modeste, qui séjournent dans ce centre, déparent évidemment le site que l'on voudrait réserver à une clientèle de luxe !

— De plus, DES CENTRES DE THALASSOTHERAPIE sont généralement prévus dans ces projets. Gageons qu'ils ne sont pas destinés aux assurés sociaux, mais à une clientèle qui ne regarde pas à la dépense. A cet égard, les déclarations faites par L. Bobet, propriétaire du centre de thalassothérapie de Quiberon, au *Télégramme* (21 mai 1970), sont significatives : « On pourrait multiplier les centres de thalassothérapie. De plus en plus, nous attirons des clients bien portants qui font simplement chez nous une cure de détente. Nous avons déjà 40 % de curistes sans ordonnance, et nous en aurons bientôt 50 % ».

IL EST DONC CLAIR QUE TOUS CES PROJETS ET CES REALISATIONS NE SONT PAS DESTINES AUX LOISIRS DES COUCHES LABORIEUSES DE LA POPULATION.

J. ROUDAUT.

(A suivre)

# TREGUNC

(Suite de la page 1)

extraît de ses délibérations : « Le Conseil municipal de Trégunc se déclare partisan de la création d'un port de plaisance populaire, accessible à tous, estime que la création proposée pour Pouldohan ne permet la pratique de la voile qu'à une certaine catégorie sociale, aux privilégiés de la fortune. Le financement prévu revient à réaliser une opération au profit d'une société immobilière. »

- En mars, ce même Conseil rejette le plan d'urbanisme proposé par l'Équipement en raison des incidences sociales et économiques néfastes pour l'ensemble des habitants de la commune.
- En avril enfin, un conflit oppose le maire à un particulier, propriétaire d'un terrain en zone littorale et qui se proposait d'extraire du sable de la dune.

Qui sont donc ces irréductibles, ces troubles-fête dont les propos compromettent l'harmonieuse planification élaborée avec tant d'amour par d'éminents spécialistes ? C'est ce que nous avons voulu savoir en rencontrant M. Picart, directeur d'école à Saint-Philibert, et maire de Trégunc.

U.D.B. : Quels sont les motifs qui vous ont amené à repousser le projet de plan d'urbanisme ?

M. PICART : Il y en avait trois essentiellement : — le plan prévoit le passage d'une auto-

route à travers la commune, ce qui aura pour effet de « geler » les terrains de part et d'autre de cet axe ;

— l'édification de cette route aboutit à séparer le bourg, où se trouvent les commerces, des zones les plus peuplées, c'est-à-dire des consommateurs qui seraient ainsi attirés par Concarneau ;

— les superficies exigées par l'Équipement pour construire, sont beaucoup trop importantes (2 500 m<sup>2</sup> en zone côtière, 5 000 m<sup>2</sup> en zone rurale). A 30 ou 40 francs le m<sup>2</sup> dans certaines zones, imaginez ce que coûte un terrain. Ceci aurait pour conséquence de favoriser les résidences secondaires au détriment des gens du pays qui auraient du mal à construire.

U.D.B. : Quelle est la part réservée à l'industrialisation ?

M. PICART : Pratiquement nulle (1).

U.D.B. : Trouvez-vous à ce plan des aspects positifs ?

M. PICART : Il y en a certes, comme ce sentier côtier prévu tout du long du littoral, ainsi qu'une zone non édificandi qui permettra de sauvegarder les sites.

U.D.B. : Quelle est la portée de votre refus ?

M. PICART : Nous pensons obtenir satisfaction sur certains points comme par exemple la détermination des surfaces minima. Mais nous ne pourrions tout avoir, car il faut bien un plan d'urbanisme : les problèmes d'infrastructure

sont tels qu'on oblige les gens à se regrouper dans des zones déterminées.

U.D.B. : Et l'affaire du port de plaisance ?

M. PICART : Ceci est à part. Nous avons consulté la S.A.T.F.I. (2) pour l'aménagement d'un port de plaisance à Pouldohan. La réponse fut telle que cela amenait à confier le projet à une société immobilière. Ainsi nous perdions le contrôle de l'opération, et cela aboutissait à réserver la fréquentation du port et des infrastructures à une catégorie sociale privilégiée. Nous avons donc repoussé cette solution.

U.D.B. : Pourquoi un port de plaisance ?

M. PICART : Le nautisme est maintenant devenu un besoin.

U.D.B. : Ne pensez-vous pas qu'on l'a créé ?

M. PICART : C'est vrai, mais ce besoin existe maintenant, et nous sommes partisans d'un port ouvert au public et à toutes les catégories sociales.

U.D.B. : Pensez-vous avoir un jour les moyens de réaliser une telle ambition ?

M. PICART : Nous le pensons. Par exemple le jour où nous aurons un gouvernement capable de s'intéresser au tourisme populaire.

U.D.B. : C'est donc un problème politique ?

M. PICART : Inévitablement.

U.D.B. : Des communes voisines envisagent elles aussi la création d'un port de plaisance. Ne pensez-vous pas qu'il existe une sorte de fausse émulation entre les communes maritimes pour savoir qui aura « son » port de plaisance ?

M. PICART : C'est bien possible, en effet, car on ne pourra implanter ces installations à tort et à travers. Il est toujours tentant de présenter un tel projet : en réalité la commune n'a rien à gagner, c'est la société immobilière qui aura le bénéfice de l'opération. Etant donné qu'il faut l'accord de la municipalité, si les autres communes acceptent de telles choses, elles sont responsables de ce qu'elles font.

U.D.B. : La presse a également relaté votre différend avec un propriétaire foncier qui voulait exploiter la dune littorale.

M. PICART : En effet, j'ai pris un arrêté pour empêcher cette personne d'extraire du sable de la dune, car c'est une pratique dangereuse. En dépit des assurances données par ce monsieur, il s'agit en réalité d'une spéculation dont les conséquences risquent d'être préjudiciables à la collectivité. J'ai donc été amené à prendre cette mesure dans l'intérêt public.

On aimerait constater un tel réalisme et une telle conscience de l'intérêt collec-

(Suite page 4)



# LE DISTRICT URBAIN DE RENNES

Début juin, le Conseil municipal de Rennes acceptait à une large majorité, la formule « proposée » par l'autorité de tutelle, l'administration préfectorale : le District urbain de l'agglomération de Rennes.

« Proposée », le terme est faible. L'occasion : la nécessité de financer les travaux nécessaires à l'implantation d'écoles promises depuis décembre 1967 : l'Ecole Supérieure des Transmissions, l'Ecole Supérieure d'Electricité et l'Ecole Supérieure des Télécommunications. Coût de l'opération (acquisition des terrains, aménagements) : plus de 2 milliards d'anciens francs ! L'implantation de ces écoles ou de ces éléments d'école devant confirmer « la vocation électronique de la Bretagne », premier cliché de la propagande gouvernementale. Les mythes coûtent cher à la Bretagne.

Création autoritaire, le District urbain — le principe adopté — est entre les mains du préfet qui lui donne la forme et le contenu que les communes intéressées ne peuvent plus rejeter. Le District urbain n'apporte aucune garantie au personnel communal et ce ne sont pas toutes les promesses et les engagements de séance qui atténueront la méfiance des organisations syndicales du personnel. Du jour au lendemain, on enlèvera certaines attributions à certains services, du jour au lendemain la responsabilité de certaines tâches sera confiée à un cadre de personnel autre : le personnel communal jouant le rôle de lam-piste.

## CHOIX ANTIDEMOCRATIQUE

Et là il faut renvoyer dos à dos les deux adversaires d'un soir, M. Fréville et M. Graff — car il était plutôt curieux de voir ce dernier se faire le défenseur d'une élaboration démocratique — où Rennes et les communes intéressées discuteraient ensemble de la forme et du contenu à donner à une union éventuelle. Il était plutôt étrange de voir le maire de Rennes se faire le défenseur d'une Agence d'urbanisme qui ne soit pas liée à un cabinet privé. Comment croire à la sincérité de M. Graff demandant qu'une Commission discute et répercute sur le plus grand nombre possible les échanges sur le schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. M. Graff n'a pas beaucoup pensé au dialogue pour l'urbanisme à Villejean. Il y a si peu pensé que, rencontrant des habitants de ce quartier de Rennes, il leur demande — lapsus révélateur — « Avez-vous des difficultés pour venir à Rennes. »

En arrière-plan de tout cela, on sentait la perspective des élections de 1971. M. Fréville agitait la perspective de ces élections : « Nous ne pouvons pas engager la ville vers la formule de la communauté urbaine à neuf mois. C'est trop important, nous n'avons pas le droit. »

Mais M. Fréville et ceux qui l'ont suivi se sont parfaitement senti le droit — ou l'inconscience — d'engager les citoyens et le personnel dans un carcan.

Section de Rennes.

# CONCARNEAU : L'art de camoufler le chômage

Les fluctuations de la mode parisienne ont souvent, en Bretagne, des effets qui sortent du simple pittoresque. On l'a vu à propos de TRANSOCEAN à Brest. On le constate encore à la « SOCIÉTÉ BRETONNE DES TEXTILES » (S.B.T.) de Concarneau.

Travaillant en sous-traitance pour Daniel Echter, Cacharel, etc... la S.B.T. produit des pantalons, des manteaux, des corsages ; mais privée de toute initiative, elle reste soumise aux commandes qu'on veut bien lui passer. Que la mode change, et il faut alors attendre que les géniaux créateurs parisiens choisissent leurs tissus et inventent des lignes nouvelles. C'est ce qui s'est produit en début d'année : intrusion des tissus à fleurs, vogue soudaine du « maxi » ...et panique dans la couture.

Provisoirement démunie de commandes, la S.B.T. s'est donc trouvée en difficultés : et, le 4 avril, une centaine d'ouvrières étaient sans travail.

Pour camoufler ce chômage, le patron a cru trouver une solution habile : aux ouvrières qui avaient droit aux congés payés, il a tout simplement demandé de... prendre leurs vacances ! De la sorte, la fermeture de l'usine se trouvait à peu près

justifiée ; et les ouvrières seraient utilisables pendant l'été, sans interruption intempestive, pour honorer les commandes à venir.

Les ouvrières ont réagi devant le cynisme de cette proposition en demandant un vote à bulletins secrets. Et, en dépit des pressions exercées par la direction (laisant entendre que les ouvrières ne toucheraient pas d'indemnité de chômage), les « vacances » d'avril ont été refusées à 80 % chez les ouvrières ayant moins de 6 mois dans l'usine, à 57 % chez les plus anciennes.

Alerté par la mairie, l'inspecteur du travail s'est occupé du problème... et le chômage a été accepté.

Après un mois de fermeture, l'usine a repris le travail.

L'affaire illustre le mépris d'un patron à l'égard des ouvrières, celles-ci étant considérées comme au service de l'entreprise. Elle montre aussi que des ouvrières savent réagir avec dignité, parce qu'elles en ont assez d'être bernées.

Jakez LOUER.

# L'ARSENAL DE LORIENT

Dans le n° 79, nous avons expliqué quelle était la volonté du gouvernement de démanteler les établissements d'Etat :

- en y rendant possible l'investissement des capitaux privés, ce qui n'est ni plus ni moins que leur cession à des fortunes personnelles ;
- en apportant un changement de leur statut juridique qui provoquerait des modifications du statut du personnel (voir n° 79 : arsenaux de Brest et Rennes ; n° 80 : poudrerie de Pont-de-Buis et arsenal de Vannes).

L'opinion publique dans la région de Lorient, sensibilisée par la fermeture des Forges d'Hennebont, par le manque d'efficacité de la politique d'aménagement du territoire (l'échec du projet d'implantation d'Alsthom ne s'oublie pas vite et le départ des jeunes vers Ludwigshafen, provoqué des remous) constate avec inquiétude les menaces qui pèsent sur l'arsenal.

En effet, l'arsenal emploie actuellement à peu de choses près 4000 personnes, dont 3000 font partie du personnel régleménté tandis que les mille autres sont « précaires » ou fonctionnaires (en particulier les agents techniques) ou font partie de la « régie indirecte » (personnel fourni à l'arsenal par des établissements privés extérieurs à l'arsenal, les fameux « marchands d'hommes »). Depuis 1965, environ mille emplois ont été supprimés.

Les ouvriers, déjà inquiétés par ces suppressions, ont pris conscience de la menace que représente un changement de statut de l'établissement. En effet, les luttes syndicales ont permis d'obtenir des salaires, des retraites, des salaires-maladie relativement intéressants, ainsi que des pensions pour les veuves. On voit mal une entreprise privée aligner (même partiellement) ses salaires sur ceux de la région parisienne, ou s'intéresser aux veuves de ses anciens employés...

De plus, les syndicats ont réussi à faire diminuer très massivement la proportion d'employés recrutés par les « marchands d'hommes » dont les techniques d'exploitation ont fait tristement leurs preuves (on débauche le personnel dès qu'il a un peu d'ancienneté pour le « passer »

à un autre marchand d'hommes, où il devra repartir à zéro... le petit jeu peut se répéter).

Enfin, quoiqu'on en dise, l'arsenal de Lorient a fait la preuve de ses possibilités. On peut prendre comme référence le fait que l'arsenal a construit après la guerre des cargos mixtes et des chalutiers et aussi le fait, plus récent, rappelé par le n° 79 du « Peuple Breton » : la construction d'un escorteur par le secteur privé coûte 120 millions plus cher que sa construction à l'arsenal de Lorient (exemple dénoncé par la Cour des Comptes).

Dans ces conditions, l'unité syndicale a été réalisée et, entre autres, une manifestation était organisée le 14 mai par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O.

Le 26, à l'appel de ces trois syndicats, environ 2500 ouvriers se mettaient en grève et participaient à la manifestation qui s'est déroulée en ville, puis au meeting à la Cité des Œuvres Sociales. Le même jour, une délégation de 200 Lorientais participait aux manifestations de Brest. A Lorient, la motion commune exprimait en particulier l'intention des travailleurs de « mettre tout en œuvre pour faire échouer la manœuvre gouvernementale consistant à brader le patrimoine national aux intérêts capitalistes plus avides de profits que de réalisation.

La C.F.T.C. elle-même, souvent plus... réservée, appelait également à la grève.

Souhaitons que la prise de conscience actuelle se maintienne car la situation de l'emploi à Lorient interdit aux ouvriers de « laisser tomber » le problème de l'arsenal.

J. GUEGAN.

# Le Festival International de Brest se déroulera les 6, 7, 8 et 9 août 1970 à Brest

Les organisateurs se proposent cette année d'ouvrir des concours de variétés genre musique populaire, etc... Un concours en particulier sera ouvert aux folksingers d'inspiration bretonne ou celtique en langue bretonne ou française, c'est-à-dire aux chanteurs modernes isolés ou en groupes s'accompagnant d'instruments modernes (guitare, etc...) mais qui s'inspirent du folklore breton ou celtique (gallois, écossais, irlandais, etc...).

Le Festival est prêt d'autre part à accueillir toutes tentatives ou expériences intéressantes qui auraient pour but de mettre en valeur dans les formes d'expression actuelles l'art ou la culture bretonne ou celtique.

Toutes propositions ou demandes de renseignements doivent être adressées au Comité général des Fêtes :

FESTIVAL INTERNATIONAL DE BREST — B.P. 126 — 29 N - BREST

Pour tous les goûts...  
Pour toutes les bourses...

## LE TROU

- UN CAFÉ
  - UN RESTAURANT
  - UN SNACK
- ET LE CABARET - DANCING

Ouvert jusqu'à l'aube pour votre entière satisfaction...

LOCTUDY Tél. 0.59

## IFFIG



— a appris avec beaucoup d'intérêt, dans le n° 10 d'ARMOR MAGAZINE, que M. Pompidou est plein d'une sollicitude personnelle pour la Bretagne, dont il serait « amoureux ».

— se demande toutefois si une petite annonce, qui occupe le quart de la page 30 du même numéro (l'Armée de Terre offre aux jeunes gens âgés de 17 ans une situation immédiate) n'est pas révélatrice de la vraie nature de cette sollicitude.

## Librairie Yves MOREAU

(Maison fondée en 1858)

OUVRAGES SUR LA BRETAGNE  
15, place de la Cathédrale  
TREGUIER 22 - Tél. 35.32.76

# LES AGRICULTEURS BRETONS

## et le Marché Commun

(Suite des n<sup>os</sup> 73, 75, 76, 78 et 79)



### TROIS ENSEMBLES REGIONAUX DANS L'EUROPE DES SIX

Quel a été le résultat de la politique communautaire en matière de développement régional ? Force est de constater que depuis 1958, les disparités régionales n'ont fait que s'aggraver. La Commission du Marché Commun notait elle-même, en novembre dernier, que les gouvernements des Six n'étaient pas parvenus « à contrebalancer dans la mesure souhaitable les tendances naturelles (sic) des entreprises à s'implanter dans les régions déjà développées » ; et la même Commission insistait sur « la déchirure de l'Europe, qui fait apparaître des régions agricoles à l'Ouest et au Sud et des zones industrialisées au Nord et à l'Est ».

Poussant plus loin son analyse, la Commission Européenne distingue dans l'Europe des Six :

(1) **Les régions industrialisées**, qui occupent environ 16 % de la superficie de la C.E.E. mais concentrent 41 % de ses habitants : c'est l'« Europe utile » en pleine expansion. L'importance de ces zones industrialisées est évidemment très variable d'un pays à l'autre : elles représentent les deux-tiers du territoire du Bénélux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) et 90 % de ses habitants ; 30 % de l'Allemagne pour 55 % de sa population ; 10 % des territoires français et italien et respectivement le tiers des Français et 20 % des Italiens.

(2) **Les régions semi-industrialisées**, qui couvrent le tiers de la C.E.E. et regroupent le tiers également de ses habitants. Ce type de régions intermédiaires ne concentre que 10 % de la population du Bénélux, mais 40 % des Allemands et des Italiens et environ 20 % des Français.

(3) **Les régions à prédominance agricole** enfin, où la densité de la population est deux ou trois fois plus faible que dans les régions industrialisées et où l'on considère un peu désuet le fait que le coût des investissements d'infrastructure est plus élevé qu'en milieu urbain et industriel, ce qui justifie du même coup, pour les technocrates, l'abandon de ces régions. La superficie de ces régions périphériques couvre cependant plus de la moitié de la C.E.E. (54 %), elles sont particulièrement importantes en France (70 % du territoire) et en Italie (50 %). Elles ne regroupent qu'environ le quart de la population de la C.E.E. (27,5 %), mais 40 % des Français et des Italiens et seulement 6 % des Allemands, tandis qu'elles sont pratiquement absentes du Bénélux.

On constate donc de très grandes disparités régionales de peuplement à l'intérieur de la C.E.E. Encore faudrait-il faire intervenir un point fondamental : les écarts dans le niveau de vie, dont la carte publiée dans un précédent numéro rend partiellement compte (carte établie d'après des chiffres de 1955 : des données plus récentes ne sont pas disponibles sur un point pourtant aussi capital ; sans doute ne cherche-t-on pas à approfondir cet aspect de la « communauté » !...).

### LE MARCHÉ COMMUN ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les instances européennes, conscientes de ces déséquilibres et de ces injustices comme le prouve l'étude précédente, proposent-elles en conséquence un plan audacieux de développement des régions attardées ? Qu'on en juge :

A la question de savoir s'il faut donner la priorité aux régions où le retard est le plus important ou s'il est préférable

de concentrer l'essentiel des crédits dans les régions déjà équipées « où la rentabilité du capital investi est assurée », la Commission Européenne donne une réponse plus qu'embarrassée : « Il faut éviter, dit-elle, que les tendances naturelles du calcul économique immédiat (entendons le calcul capitaliste au niveau de l'intérêt du chef d'entreprise) ne conduise à l'élargissement de l'écart entre les régions équipées et celles qui ne le sont pas... Mais il faut éviter aussi qu'une trop grande partie des investissements publics ne soit consacrée à des opérations à rendement très lent, quelquefois même incertain... Les Pouvoirs publics doivent ENTREtenir les conditions de développement dans LES REGIONS APtes A PRODUIRE et échelonner dans le temps, les réalisations les plus incertaines quant à leur rendement ». (Rendement pour QUI ?).

Voilà qui est prudent et pesé, mais clair :

— 1<sup>er</sup> point, un vœu pieu qui n'engage à rien : il est bon d'éviter l'aggravation des écarts entre régions riches et régions pauvres.

— 2<sup>e</sup> point, plus important : mais il ne faut pas trop faire pour les régions attar-

dées et oublier les régions les plus « profitables ».

— 3<sup>e</sup> point, restrictif : dans les régions qui peuvent être « aptes à produire » (?), il faut « entretenir » les conditions de développement, mais échelonner dans le temps les réalisations les plus incertaines sur le plan du profit. Echelonner les réalisations dans un système en difficulté chronique, on sait ce que cela signifie clairement : ce n'est même plus un entretien, c'est l'abandon pur et simple.

NON, DANS UN MARCHÉ COMMUN LIBERAL, LE DEVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE N'EST DECIDEMENT PAS POUR DEMAIN !

C. Canévet.

**CAFE DES MOUETTES**  
GUINNESS A LA PRESSION  
PORT DE COMMERCE  
BREST - Tél. 44-33-21

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

C'est évidemment en breton irresponsable, puisque n'étant pas membre de l'U.D.B., que je vais essayer de vous exposer mes opinions. Malgré mon tempérament progressiste et profondément breton, je ne peux avoir qu'une petite idée sur votre Parti. Je possède deux journaux, le n<sup>o</sup> 67 que je vous ai acheté l'année dernière et le n<sup>o</sup> 78 venant de l'intérieur même de la Fête d'Athlons.

Il vous sera donc très facile de me répondre pour chercher à balayer cette méfiance que j'ai à l'égard de l'U.D.B. et des autres mouvements politiques spécifiquement bretons, comme certainement beaucoup d'autres bretons. L'individu n'est pas responsable de cet état d'inertie où il se trouve, il y a été amené et maintenu par les vicissitudes de la vie des maîtres financiers au pouvoir.

Sans aucun doute, il est à déplorer le manque d'unité en Bretagne, mais ne croyez-vous pas qu'il en est de même en ce qui concerne l'ensemble des travailleurs, du peuple français, et au-delà, du monde entier.

C'est bien cette unité qu'il faut forger, et alors nous liquiderons le capitalisme pour instaurer progressivement le communisme, y compris en Bretagne, et sans aucun compromis avec ces puissances d'argent, jusqu'à la suppression totale de cet argent dans l'existence de l'humanité.

Je suis persuadé que dans un tel monde la langue bretonne aurait sa place, même seulement dans une France communiste le problème breton n'existerait plus.

Maintenant ceci dit, cela ne veut pas dire que votre action soit négligeable, mais faut-il encore qu'elle n'aboutisse pas à remplacer le capitalisme français par un capitalisme breton, et le communisme ne peut se construire que par des communistes.

Dans cette perspective, il est donc absolument indispensable que l'U.D.B. rejette catégoriquement tout élément de droite, pas seulement les gauchistes comme vous dites ; puis, que toute la gauche réunie, y compris les communistes, établisse un programme très hardi, le fasse connaître et le mette en application.

Si cela est possible en Bretagne, il n'y a pas de raison d'y renoncer, ce serait une brèche facile à ce bastion capitaliste.

Je souhaite que vous partagez ces points de vue et que vos efforts tendent en ce sens ; dans ce cas, je suis tout disposé à m'entretenir avec vous dès que vous m'y inviterez.

R. G., Vitry-sur-Seine.

Si j'approuve la plupart des options politiques de l'U.D.B., notamment le rejet des gauchistes, il y en a une qui m'apparaît inquiétante, et d'ailleurs, plusieurs personnalités paysannes partagent mon opinion : c'est au sujet de votre position à l'égard de la F.R.S.E.A.O., des F.D.S.E.A., du C.R.J.A. et des C.D.J.A. Je voudrais faire savoir aux lecteurs du « Peuple Breton », la complexité qu'ont eu la plupart des dirigeants de ces quatre organisations dans les tractations des récentes élections aux Chambres d'Agriculture.

OU VA LA « DEMOCRATIE » FRANÇAISE ? Pour endiguer l'audience croissante du M.O.D.E.F. au sein des masses paysannes :

— on a supprimé du collège exploitant : les anciens exploitants et aussi les petits exploitants qui exercent une autre activité complémentaire, milieu où le M.O.D.E.F. (Mouvement de Défense des Petits Exploitants) a une grande audience ;

— on a omis d'inscrire sur les listes électorales, ou on les a inscrits dans un autre collège, de nombreux adhérents du M.O.D.E.F. ou leurs femmes. En Ile-et-Vilaine, c'est le cas de M. Herbet, vice-président départemental du M.O.D.E.F. ;

— certains bureaux de vote étaient administrés par des représentants de la F.D.S.E.A. ;

— la fermeture de certains bureaux de vote s'est faite à 12 heures, contrairement à l'heure spécifiée sur la carte d'électeur qui était de 16 heures, dans le but, semble-t-il, de supprimer les électeurs « communistes »

qui ne vont pas à la messe et qui n'iraient voter que l'après-midi.

Les fraudes électorales qui apparaissent dans certaines élections ouvières vont-elles s'étendre aux autres élections ?

Un sympathisant rennais.

Dans ton n<sup>o</sup> 80 (Chronique LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES), tu parles de 200 fermetures de classes primaires dans le Finistère. Tu es, hélas, loin de la vérité et la situation est beaucoup plus grave qu'on le pense généralement.

En février dernier, l'Administration académique décida la fermeture de 109 postes primaires.

Une décision ministérielle portée à la connaissance des instituteurs le 13 avril 1970 réclama la fermeture de 200 nouveaux postes ; ce qui portait à 309 le nombre de fermetures pour 1970. Et ça n'est pas fini, car il y en aura certainement d'autres à la rentrée prochaine.

Aussitôt la décision ministérielle connue, protestation de la section départementale du Syndicat National des Instituteurs auprès de l'Inspecteur d'Académie (parachuté dans le Finistère par Peyrefitte du temps où celui-ci essayait de s'occuper d'Education Nationale). Nous avons alors entendu des choses ahurissantes de la bouche dudit Inspecteur d'Académie :

Primo, « Plus aucun remplaçant ne sera pris dans le Finistère. » Que vont alors devenir tous ces jeunes qui ont demandé à faire des remplacements ? (1 000 demandes étaient parvenues à l'Inspection Académique à la date du 1<sup>er</sup> avril 70).

Secundo, « Les Normaliens qui sortent de deuxième année de formation professionnelle ont de la chance, ils iront au service militaire... » Les Normaliens peut-être !... Mais les Normaliennes ? Il est vrai que certains députés gauchistes rêvent d'un service civil pour les demoiselles...

Tertio, « Il faut que des titulaires giclent... » Monsieur l'Inspecteur d'Académie n'a pas encore précisé le sens de sa citation, mais bon nombre d'instituteurs ont fait le rapprochement avec déportation. Inutile d'ajouter évidemment que les suppléants éventuels seront « éjectés ».

Il en résultera bien sûr des difficultés de tous ordres dont les principales sont à mon sens :

— Classes surchargées ! On ne s'occupe pas de 35 élèves comme on le fait de 20, n'en déplaie au ministre de l'Education Nationale ; je parle, moi, en connaissance de cause.

— Non-remplacement des maîtres en Bretagne ! Peu importe, les autres collègues se partageront les élèves ; cela conduira à des effectifs de 60 et 70 enfants, voire de 105, comme il s'en est déjà vu à Landerneau.

Difficultés donc pour les maîtres et les élèves, mais les intérêts de ceux-ci ne sont pas les intérêts du gouvernement, c'est-à-dire de la bourgeoisie.

Nous avons alors eu vent d'un projet gouvernemental : il faut déplacer 5 000 instituteurs des départements jugés par ledit gouvernement « excédentaires » (tous les départements bretons en font partie, à l'exception peut-être de la Loire-Atlantique) vers les départements « déficitaires » (Seine, Seine-Saint-Denis, Essonne, Val-d'Oise, Seine-Maritime, Nord... et j'en passe).

Comme on le voit, c'est assez réjouissant, et peut-être qu'en cherchant bien en Bretagne, on trouverait ces 5 000 instituteurs... Pas la peine d'aller plus loin, ben voyons...

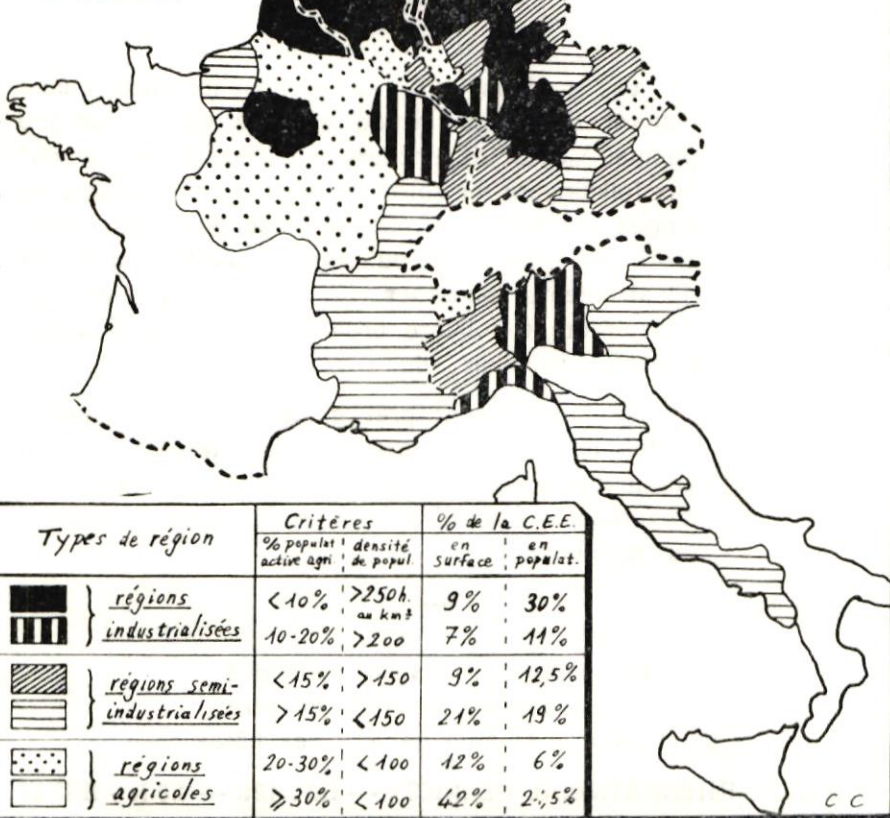
Si aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, les négriers permettaient aux richards américains de bâtir des fortunes colossales, en 1970, d'autres négriers se chargent eux d'expédier des instituteurs bretons (et pas que des instituteurs...) vers les régions « utiles » de l'Hexagone... (« utiles » pour qui, sinon pour la bourgeoisie capitaliste ?).

Encore une fois, il est grand temps que l'unité se fasse pour la création massive d'emplois dans tous les domaines, et le développement économique de la Bretagne.

Un de tes lecteurs, instituteur du Finistère.

### LES TYPES DE REGION DANS L'EUROPE DES SIX

(Source : Commission du Marché Commun) - Novembre 1969 -



(Cliché « Le Peuple Breton »)

# Des idées qui font leur chemin

Nous présentons sur cette page à nos lecteurs, deux analyses du problème breton, où l'on retrouvera un certain nombre de thèmes familiers à l'U.D.B. Ces extraits montrent que le phénomène de domination et de colonisation dont sont victimes la Bretagne et les travailleurs bretons est de plus en plus nettement perçu par un nombre croissant de compatriotes. Le premier document, LA BRETAGNE OCCIDENTALE CONdamnÉE PAR LE VI<sup>e</sup> PLAN ?, est l'œuvre du C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion de Cornouaille), organisme créé en 1963, à l'instigation en particulier de la C.F.D.T., pour analyser la situation du Sud-Finistère et essayer d'en promouvoir le développement. Le C.E.C.O.R. est donc fort différent de son

pendant du Nord-Finistère, la S.E.M.E.N.F. (Société d'Economie Mixte et d'Etudes du Nord-Finistère), dominée par les notables. On s'en apercevra à la lecture du document en question ; celui-ci a été écrit en avril 1970, à la suite de l'échec des divers projets d'industrialisation de la région de Brest-Douarnenez et il n'a pas été sans influencer sur la décision d'organiser la JOURNÉE D'ACTION POUR L'EMPLOI DU 27 MAI DERNIER (voir le « Peuple Breton », n° 80). Le second texte, POUR QUI SONNE LE GLAS ?, est extrait d'un article du journal FAMILLES, organe de la Fédération des Familles Rurales Bretonnes (n° 22, mars-avril 1970).

## La Bretagne condamnée par le VI<sup>e</sup> Plan ?

### UNE SITUATION QUI SE DEGRADE :

#### ECHEC DE L'INDUSTRIALISATION :

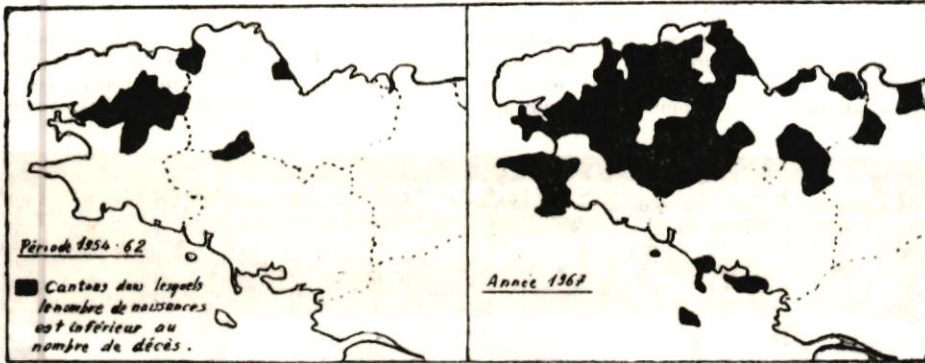
« Il faut remarquer, écrit le CECOR, que la base industrielle bretonne était en 1962 et reste en 1968 la plus faible de France. Pour le voir, il suffit de noter la proportion de population active employée dans l'industrie de transformation : 15 % en 1968 en Bretagne contre 30 % en France... Le sous-développement général de la Bretagne se traduit par une productivité par travailleur plus faible (25 % de moins que la moyenne française en 1962), par un niveau de revenu par personne plus bas (17 % de moins que la moyenne en 1967). »

### LES FAUSSES SOLUTIONS :

« Or, poursuit le CECOR, c'est bien la « vocation » que les pouvoirs publics semblent assigner à la Bretagne, derrière une terminologie qu'il convient maintenant de démystifier. »

#### LE « PLAN BRETON » DE 1968 :

« Parler de « Plan breton » à propos des mesures d'octobre 1968 est tout à fait inconsidéré et ne peut servir qu'à tromper les esprits en masquant les véritables problèmes qui se posent à cette région et qui ne sont nullement résolus par la mise en œuvre de ce programme d'infrastructures. »



La dégradation accélérée de la situation démographique en Bretagne : dans un canton sur quatre, le nombre des décès l'emporte sur celui des naissances (8 cantons déficitaires pour la période 1954-62, 20 pour la période 1962-68, 50 en 1967 !). LE RESERVOIR DE MAIN-D'ŒUVRE SE VIDE. LA BRETAGNE DEVIENDRA-T-ELLE UNE NOUVELLE LOZERE ? (CECOR).

Plus loin le CECOR dénonce « une politique au coup par coup auprès d'entreprises cherchant souvent un second souffle dans une région de bas salaires. »

### FRAGILITÉ DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE :

« L'absence de tissu industriel s'ajoutant au handicap des distances entraîne l'accaparement des productions bretonnes par les régions industrialisées et menace le secteur de la pêche... Rien ne nous garantit actuellement ni que la culture des légumes de conserve va se maintenir en Bretagne, ni que ce phénomène ne va pas s'étendre à d'autres productions. »

« Refuser le principe d'un plan d'industrialisation de la Bretagne ne peut être que la conséquence d'un choix précis, aux termes duquel la Bretagne est condamnée à n'être qu'un réservoir de main-d'œuvre à destination des régions industrialisées. »

### LA « VOCATION ELECTRONIQUE » :

« Une « vocation » sans effet d'entraînement et largement répandue en France : d'autres régions se sont vu octroyer cette « vocation électronique ». C'est le cas de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes, pour ne pas parler d'autres régions qui, elles, sont industrialisées et n'ont pas besoin que leur soit reconvenue une « vocation » pour voir se développer ce type d'industrie (région parisienne, Nord, Est, Rhône-Alpes).

D'autres « vocations » sont assignées à la Bretagne, notamment LA VOCATION TOURISTIQUE : il semble inutile d'insister sur le peu d'effet de développement de cette activité ; tout au plus doit-on noter que ceux qui prônent le plus son expansion sont souvent ceux qui refusent, explicitement ou non, toute industrialisation de la Bretagne. Il est enfin une dernière vocation dont on parle peu, mais qui s'inscrit concrètement dans les faits, c'est LA

VOCATION MILITAIRE. A en juger par son développement, comparé à la non-industrialisation, on peut se demander s'il n'y a pas incompatibilité entre les deux. »

Analyse lucide donc de la situation de colonie qui est finalement celle de la Bretagne, mais analyse qui ne pose pas en termes suffisamment clairs le problème politique fondamental. Car il s'agit moins d'une politique d'aménagement du territoire que d'une politique tout court, d'un système cohérent qui condamne les travailleurs bretons. Et finalement, c'est d'une conscience claire des problèmes et de notre détermination que dépendra une transformation radicale du système économique libéral, duquel découle la politique actuelle d'aménagement du territoire à l'égard de la Bretagne.

Cette étude montre cependant, du moins à qui veut bien ouvrir les yeux, que c'est le système capitaliste et libéral qui s'oppose au développement de la Bretagne et en fait aujourd'hui une réserve de main-d'œuvre et une colonie livrée à l'exploitation, demain un désert et un pays de ranchs.

En définitive, le fond du problème est là : l'industrialisation de la Bretagne est-elle possible dans le contexte capitaliste ? A cette question posée récemment, à un débat du Centre de Promotion de Pont-de-Buis, par Mme Morvan, secrétaire générale du C.D.T.A. du Finistère, M. Normand, directeur du CECOR, donnait une réponse prudente mais instructive : « Des essais de solution au développement régional ont été réalisés dans des pays capitalistes, comme l'Italie et la Grande-Bretagne. Les résultats sont positifs. Mais il apparaît dans ce cas que le moteur du développement régional a été le fait de secteurs industriels étatisés. » Ce qui montre l'incapacité du système libéral à résoudre par lui-même le problème des disparités régionales ; bien au contraire, il ne fait qu'aggraver ces dernières.

Arracherait-on, par hypothèse, de l'Etat français une politique d'aménagement du territoire différente en faveur de la Bretagne, il n'en resterait pas moins le problème des rapports de classes, qui ne peut trouver de solution que dans le socialisme.

C. C.

## « Pour qui sonne le glas ? »

« La Bretagne est en passe de devenir le Far-West, le Pays des Ranchs ! En effet, que constatons-nous ?

Sur le plan économique, on peut chantonner comme Sœur Anne : « ne vois-tu rien venir ? »... Or, en effet, on ne voit rien poindre à l'horizon. Le dernier espoir s'est envolé avec le port pétrolier en eau profonde prévu pour Brest,

Et maintenant que nous reste-t-il ? une autre illusion : « Le Tourisme ».

### LE NOUVEAU MUR DE L'ATLANTIQUE

Aujourd'hui un phénomène identique au « mur de l'Atlantique » de la période de l'occupation se déroule sous nos yeux, où l'ennemi n'est plus l'étranger envahisseur comme en temps de guerre, mais le possédant « rempli de fric » qui vient acquérir une portion du territoire. Les municipalités côtières se prêtent facilement à de telles opérations.

### QUI N'A PAS SON RANCH EN BRETAGNE ?

C'est ainsi que les perspectives douloureuses se dessinent devant nous, où seuls les possesseurs d'argent, de capitaux, seront les maîtres dans un pays qui a d'abord été vidé de sa population, puis vidé de son industrie, vidé progressivement de son agriculture, où les travailleurs n'ont pas été rémunérés à leur juste valeur.

Que nous reste-t-il, sinon d'engager le combat contre le règne de la puissance de l'argent... ou bien notre indifférence sera telle que nous serons toujours leurrés et sucés jusqu'à la moëlle des os.

Aussi le combat continue... et chacun est invité à s'y engager, mais pas seul. Il faut être au coude à coude avec d'autres et cela dans (et non dehors, isolément) les diverses organisations qui agissent, les municipalités, partis politiques, associations culturelles, familiales, de jeunes, les syndicats, les organisations économiques... (« Familles », n° 22, mars-avril 1970).

Puisse cet appel être entendu et suivi !

KABIGS, CABANS  
MARINIERS, DUFFLE - COATS  
VESTES 3/4, MANTEAUX, etc...

## BREIZH KABIGS

MAISON Y. LE MEUR  
247, rue J.-Jaurès — BREST  
PRIX — QUALITÉ — CHOIX

TÉL. 44-75-69

### Crêperie SAINTE ANNE

« chez Noël »  
CADRE BRETON  
Cidre et Chouchenn  
Place Sainte-Anne - RENNES

### LES RÉGATES

— Snack - Bar —  
Dans un cadre agréable...  
...Service à toute heure  
(FERMETURE LE SAMEDI)  
94, avenue du Mail  
RENNES - Tél. 59.10.82

# APRÈS LE MEETING DE CARHAIX GALV POURSUIT SON ACTION

Le succès du meeting de « Galv » à Carhaix, le 19 avril (un millier de bretons avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et les examens ; création de trois heures hebdomadaires d'émissions en breton à la télévision. Non seulement aucune de ces justes revendications n'est satisfaite, mais le ministère de l'Éducation nationale s'est obstiné, sous de faux prétextes juridiques, à ne pas publier, avant la récente session du baccalauréat, le décret, pourtant souvent annoncé, valorisant l'épreuve de breton à cet examen.

Depuis, le pouvoir n'a toujours pas répondu à leurs exigences : parité du breton avec les autres langues vivantes dans l'enseignement et les examens ; création de trois heures hebdomadaires d'émissions en breton à la télévision. Non seulement aucune de ces justes revendications n'est satisfaite, mais le ministère de l'Éducation nationale s'est obstiné, sous de faux prétextes juridiques, à ne pas publier, avant la récente session du baccalauréat, le décret, pourtant souvent annoncé, valorisant l'épreuve de breton à cet examen.

Ainsi donc, malgré la volonté affirmée par les manifestants de Carhaix, et alors que le nombre des candidats à l'épreuve de breton au bac a plus que doublé cette année (il s'est élevé à 416, soit plus du quart de ceux qui ont choisi de passer une épreuve facultative dans l'Académie de Rennes), le pouvoir continue de manifester le même mépris à l'égard de la langue et de la culture du peuple breton.

C'est pourquoi les délégués de « Galv », réunis à Rostrenen le 10 mai, ont décidé de poursuivre et de renforcer leur action en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Il a été décidé de continuer au cours des prochains mois à informer, sensibiliser et mobiliser les travailleurs, les enseignants et les jeunes de Bretagne, de multiplier le nombre des groupes locaux, de mener dans notre pays les luttes nécessaires pour que cessent les graves discriminations socio-culturelles dont sont victimes les populations des campagnes, des côtes et des villes, ainsi que l'inadmissible pillonnage d'une culture spécifique et riche.

Ainsi le rythme des réunions d'information de « Galv » a déjà repris : des réunions se sont déroulées avec des lycéens, à Pontivy, Lannion, Château-lin, Carhaix. Des réunions publiques

ont été ou vont être tenues à Kerlouan, Callac, Lannion, Pontivy, Lorient. De nouvelles affiches, montrant le caractère progressiste et populaire des revendications d'enseignement du breton, ont été éditées, en breton et en français.

Un tract a été distribué lors des épreuves de breton au baccalauréat, affirmant que « nous en avons assez d'entendre toujours formuler les mêmes objections creuses et fausses (telles que venait de le faire le ministre de l'Éducation nationale, O. Guichard, en prétendant le 1<sup>er</sup> juin que « nous savons l'intérêt qu'il porte lui-même à la question de l'épreuve facultative de langue régionale au baccalauréat » (sic), que ces objections soient d'ordre pratique — délais prétendus insuffisants, soit-disant manque de crédits, etc. — ou d'ordre juridique — soit-disant respect des lois et procédures... quand elles sont favorables au gouvernement ». Ce tract, considérant que « les plaisanteries ont assez duré », appelait les lycéens à rejoindre encore plus nombreux le combat de « Galv » pour la décolonisation de notre pays.

C'est dans ces mêmes perspectives, que lors de la journée de délégués à Rostrenen, « Galv » a exprimé sa solidarité avec le combat que mènent les organisations syndicales en faveur de la justice sociale en Bretagne, et tout particulièrement avec les instituteurs du Finistère, en grève le 11 mai, à l'appel du S.N.I., pour protester contre l'intolérable suppression d'un très grand nombre de postes de l'enseignement primaire et maternel.

Conscient de la cohérence de la politique gouvernementale qui opprime la langue des travailleurs de Bretagne, et en même temps accentue leur exploitation sociale, « Galv » s'est également réjoui des initiatives prises par les organisations syndicales en faveur du plein emploi en Bretagne et de l'industrialisation de notre pays (notamment journée du 27 mai en Finistère).

Tous ceux qui souhaitent soutenir financièrement l'action de « Galv » sont invités à effectuer tout versement au C.C.P. F. Broudic 2 572-32, Rennes.

# Ou Chimène et Phèdre font le trottoir...

C'était l'an dernier. Les Bretons se souviennent certainement de ces immenses affiches scandaleuses de l'Alliance Française qui recouvrirent les murs de notre pays. « Si demain la langue française était une langue morte, nous serions tous des assassins », proclamaient-elles.

Quelle impudence ! Venir coller ces affiches en Bretagne ! Sur les lieux où ils assassinent journellement notre langue !

L'U.D.B. répliqua aussitôt en répandant ses affichettes jaunes (car nous ne disposons pas de l'argent des industriels — extorqué aux travailleurs — nous ne vivons que de l'argent des militants). Nous disions : « Si aujourd'hui la langue bretonne meurt, nous sommes tous des assassins ». Notre camarade Erwan Evenou dénonça comme il le faut cet insolent impérialisme culturel (1).

Où en est l'Alliance Française, un an après sa campagne publicitaire ? Rassurez-vous, cela ne va pas fort. Réjouissez-vous même, « l'Alliance Française manque d'argent ». Cette situation est le reflet du mauvais état général de la « francophonie ». Les liens se distendent entre pays « francophones », Paris et Québec s'éloignent l'un de l'autre.

Après avoir voulu faire illusion sous le masque de la « philantropie », l'imposture de la francophonie éclate au grand jour. Du Viet-Nam à l'Algérie, on connaît bien la philantropie de la France, sa générosité et sa grandeur d'âme, qui marquent leur passage de multiples exactions et de quelques tas de cadavres. Mais l'Alliance Française met aujourd'hui les pieds dans le plat : lisez attentivement le texte de cette publicité (2), accompagnée d'une pré-

Le marché de l'Alliance Française n'a pas changé. Donnez ceci, vous aurez cela... Industriels français, la langue française a besoin de vous. Et vous avez besoin d'elle. »

Est-il question dans tout ceci du rayonnement culturel de la France éternelle ? Non, il est question de commerce et d'exportation. C'est-à-dire que le développement de la langue française et celui de l'industrie française sont indissolublement liés !

L'Alliance Française dit : multiplions nos écoles de classe, formons de petits Uruguayens et de petits Sénégalais dans le moule de la langue française, et dans quelque temps nous leur vendrons nos machines au prix fort, nous procéderons à une exploitation en règle de leurs pays. En attendant de les placer à la tête de ces pays.

Nous l'avons déjà dit ici. La « francophonie » est l'outil du néo-colonialisme français dans le monde. Il sert à l'étendre à de nouveaux pays, et il sert à consolider des bourgeoisies locales au pouvoir — africaines notamment — au service des seuls intérêts de la France. Si les pays africains, et les autres, veulent un jour devenir des pays majeurs, ils devront abattre cette tutelle toujours puissante et insidieuse. Le combat qui les attend sera long et dur, mais il est indispensable.

En attendant, Corneille et Racine font le tapin pour les industriels français. Chimène adresse des clin d'œil coquins aux bourgeois sud-américains : « Tu viens, chéri ? ». Phèdre relève un peu ses voiles



sentation dans laquelle on peut lire en particulier :

« L'année dernière, l'Alliance Française, dans une campagne de publicité, s'adressait aux Français et plus particulièrement aux industriels français. Elle demandait de l'argent. Pas en mendiant. Mais en proposant un marché : « Vous me donnez ceci, je vous donne cela. »

Ceci, de l'argent. Cela, la promesse d'une expansion économique plus facile dans des pays convertis à la France...

pour le plus grand profit de Péciney et de Rhône-Poulenc. Grandeur et décadence de la « culture classique » dans la France de Pompidou !

Paol QUEINNEC.

- (1) Le Peuple Breton, n° 63.
- (2) Publicité parue récemment dans Le Pèlerin et Le Nouvel Observateur (n° 270). Alliance curieuse d'un magazine clérical et d'un hebdomadaire de gauche — curieuse, mais significative !

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**  
FOURNITURES SCOLAIRES et de BUREAU  
PHOTOCOPIE (de suite)  
**Maison BEZANNIER**  
13, rue Barré 56 - AURAY Tél. 429

**FLOREAL**  
(Maison COUPA)  
**LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE**  
Fleurs naturelles - Mariages - Deuils  
TRANSFLOR

## POBL VREIZ

« POBL VREIZ », édition bretonne du « Peuple Breton », est le journal de l'U.D.B. Il exprime en breton le combat pour le socialisme. Il comprend pour le moment l'éditorial et la chronique du « Problème breton de Brest à Nantes ».

**ATTENTION, la trésorerie de « Pobl Vreiz » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».**

**FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER (découpé ou recopié) A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713 - 35 - RENNES**

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE : 5 F \*  
DE SOUTIEN : A partir de 15 F \*  
CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal \* Mandat-lettre \*  
Chèque bancaire \*  
\* (Rayer la mention inutile)

Les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :  
**POBL VREIZ B. P. 713 35 - RENNES - C.C.P. Rennes 2746-79**

**tissages de locmaria**  
MM. LE BERRE  
4, RUE HAUTE - 29 S QUIMPER  
TEL. (98) 95.07.04

linges de table  
confection  
ameublement

## YUGOSLAVIE, TERRE DES DIVERSITES

Scène vue en Yougoslavie : un matin, à un peu plus de cent kilomètres au sud de Belgrade, des enfants serbes en train de manger chassent deux autres gamins ; c'était des Albanais.

La « République Socialiste Fédérative de Yougoslavie » est composée de plusieurs peuples, et le touriste est frappé par les multiples aspects de ce pays de l'Europe des Balkans. Au Nord, monuments, paysages et habitants rappellent le voisin autrichien, l'ancien « propriétaire » : clochers à bulbe, usage de la langue allemande, etc... Au centre du pays, en Serbie, les caractères cyrilliques apparaissent et l'on se sent de plus en plus slave. Au Sud, en Macédoine, c'est le monde oriental avec les mosquées, les turbans, les habits colorés et longs. La Yougoslavie est étrangement diverse et les nationalités y sont multiples ainsi que le reconnaît l'Etat.

Il y a d'abord les cinq peuples sud-slaves qui forment chacun une République dans l'Etat fédéral :

- Les Serbes : 7 550 000 hab. (42,3 % de la population).
- Les Croates : 4 270 000 hab. (23 % de la population).
- Les Slovènes : 1 670 000 hab. (8,5 % de la population).
- Les Macédoniens : 1 300 000 hab. (5,6 %

de la population).  
Et les Monténégrins : 560 000 hab. (2,8 % de la population).

Chacune des Républiques comporte entre 80 et 95 % d'habitants de même origine ethnique, mais la sixième des Républiques fédérées, la Bosnie-Herzégovine, comporte 42,9 % de Serbes, 25,7 % de Musulmans et 23,1 % de Croates. Dans deux régions de Serbie où la population se différencie notablement des Serbes, il a en plus été créé les deux « provinces autonomes » de Voïvodine et de Kosovo-Métohia, rassemblant des minorités hongroise et albanaise. Le découpage des Républiques correspond donc en gros aux nationalités, malgré d'importantes minorités musulmanes, albanaises, hongroises, turques, puis slovaques, bulgares, tchèques, roumaines, italiennes et allemandes. En 1961, toutes ces minorités représentaient 2 010 584 habitants, soit environ 10 % de la population. Cette diversité se retrouve sur le plan culturel par l'utilisation reconnue des alphabets latins et cyrilliques et de plusieurs langues (1) : « Tous les peuples de Yougoslavie ont des droits égaux et une pleine liberté nationale et culturelle ». Cette organisation fédérative respectant les diversités nationales (qui peut faire rêver certaines minorités de l'Europe

d'autres pays de l'Est, pour bien des raisons, mais d'abord pour faire craquer ce rideau de fer moral qui veut nous faire croire que les pays communistes sont des pays de malheur et de pauvreté. Certes, on trouve en Yougoslavie bien des paysages de pauvreté, surtout quand on vient juste de quitter la scandaleuse et luxueuse « autoroute du soleil » en venant d'Italie, mais le pays s'arrache progressivement au sous-développement.

La pauvreté apparaît dans les campagnes, surtout en Macédoine et Monténégro. Les contrastes ville-campagne et aussi côte adriatique-intérieur sont très forts. Sur les routes de Macédoine, les paysans vendent leurs légumes et leurs fruits aux automobilistes et dans les montagnes de la frontière albanaise, des gosses en haillons mendient cigarettes, montres, chocolat, bonbons, etc... Sur la côte, on se scandalise des hôtels à l'occidentale et des opulentes voitures ou maisons de certains Yougoslaves. La pauvreté d'une grande partie des campagnes n'est cependant pas pire que celle des campagnes grecques et le gouvernement yougoslave multiplie ses efforts en construisant des logements, en ins-

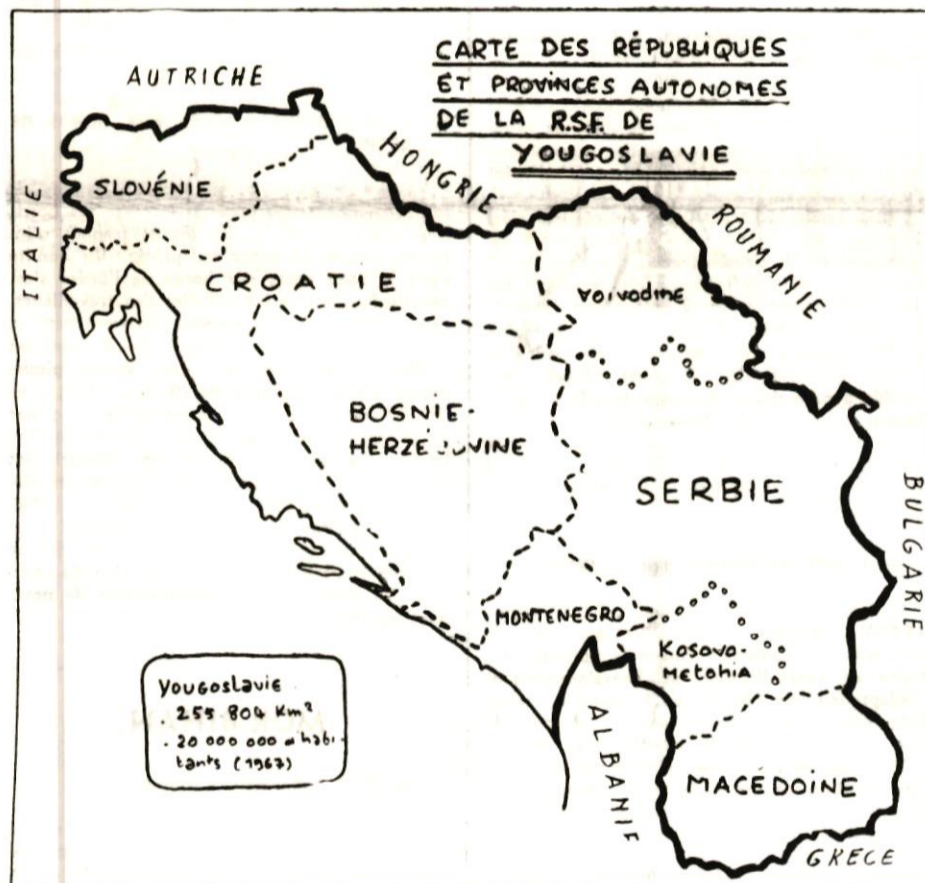
tallant des magasins libre-service dans chaque petit bourg, en essayant de développer l'économie ancienne, détruite en partie par la dernière guerre : depuis 1939, le revenu national a triplé, la population agricole est passée de 75 à 48 % et le potentiel industriel a été multiplié par six. La Yougoslavie, malgré des lacunes, se rapproche ainsi peu à peu du niveau des pays développés.

Si l'occasion vous est donnée un jour d'aller en Yougoslavie, n'hésitez pas. Vous serez peut-être déçus si vous en avez fait un modèle, mais tout le monde admirera comment ce pays en tentant de développer le bien-être de ses citoyens a tenu à ce que son expérience socialiste — qu'on peut critiquer — y respecte les diversités nationales (2).

B. FRELAUD.

(1) En plus de la langue la plus répandue : le serbo-croate.

(2) Les chiffres et pourcentages sont empruntés à : « Dr Tomislav L. RAKITCHEVITCH, Yougoslavie : Le Pays et les Hommes, édition « La Revue » ; Belgrade, Terazije 31 ».



(Cliché « Le Peuple Breton »)

occidentale) s'explique ici par les conditions historiques particulières de la formation de la Yougoslavie. C'est en 1919 que les Serbes, Croates et Slovènes se sont unis sous la couronne des Karageorgevitch de Serbie : on ne trouve donc pas ici le lent et sordide grignotage par lequel, au cours des siècles et des batailles, s'est arrondi le pré-carré des capétiens. Au cours de leurs vingt-cinq ans de règne, les rois yougoslaves établirent des divisions assez analogues aux « régions de programme » en France, et, après le sanglant intermède de l'Etat croate pendant la deuxième guerre mondiale, Josip Broz Tito et les communistes établirent la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie.

Le pouvoir est exercé par des assemblées au niveau de la commune, de l'arrondissement, de la province auto-

nome, de la République et de la Fédération. Les assemblées des Républiques et provinces autonomes élisent 120 membres au Conseil fédéral et 70 membres au Conseil des nationalités. Les assemblées communales élisent 120 membres à quatre Conseils spécialisés : Affaires économiques, Instruction et Culture, Affaires sociales et Santé, Organisation politique. Les mandats durent quatre ans et sont renouvelables par moitié tous les deux ans. La réunion de tous ces Conseils forme l'Assemblée fédérale qui a le pouvoir législatif et élit tous les quatre ans le président de la R.S.F.Y. et le président et les vice-présidents de l'Assemblée. Cependant, « en raison de ses mérites historiques dans la lutte de libération nationale et l'édification socialiste », Tito est rééligible sans limites.

Il faut aller en Yougoslavie ou dans

## ECHOS DE L'ETRANGER

### MAGHREB

Dans son numéro 16-17, la revue « SOUFFLES » change de formule et de direction. Elle devient : « SOUFFLES, REVUE CULTURELLE ARABE DU MAGHREB » (1).

« Voilà notre carte d'identité culturelle, la direction de notre bataille idéologique. »

« Au temps des discours sur la francophonie et autres tactiques néo-colonialistes, au moment où la Révolution Palestinienne indique les voies d'une renaissance idéologique et culturelle à l'échelle de la nation arabe, la responsabilité des intellectuels maghrébiens militants est plus que jamais mise à l'épreuve. »

« Nous sommes plus que jamais conscients de la responsabilité qui nous incombe. »

« Cette tâche, nous sommes plus que jamais décidés à l'assumer. »

Les militants bretons trouveront dans ce numéro les conclusions du Festival culturel panafricain d'Alger de 1969, les interventions des guérilleros de la Guinée, du Mozambique, de l'Angola, et celle du grand poète haïtien René Depespre. Une revue importante.

(1) « Souffles », 4, avenue Pasteur, Rabat (Maroc).

### CATALOGNE

Une sérieuse crise affecte les prix littéraires catalans. S'interrogeant sur les raisons de cette crise, Joan Oliver (un des plus grands poètes contemporains sous le pseudonyme de Pere Quart) écrit dans SERRA D'OR, la revue de l'Abbaye de Montserrat :

« Vous avez dit : écrivains catalans. Je vous dis : est-ce que cette espèce existe vraiment ? Peut-être, en effet, qu'elle existe encore ; nous en avons des témoignages tous les jours. Elle résiste opiniâtrement, elle se défend contre sa propre extinction. Quels sont les problèmes et les difficultés auxquels elle se heurte ? »

Elle se heurte à un mur de granit. Elle se sert d'une langue descendue et maintenue à un niveau folklorique, provincial, domestique. Et un écrivain, un véritable écrivain, doit disposer d'une langue de culture, capable d'influencer et de progresser indéfiniment. Une langue sans écoles, sans Université, sans journaux, sans télévision, est une langue destinée à disparaître de la vie sociale et de la chose imprimée, à tomber dans la pure archéologie. »

Subissant la même oppression, écrivains catalans et bretons, peuples catalan et breton, sont également menacés de disparition.

(1) Serra d'Or, Montserrat, janvier 1970. Cité par Mathilde Bensoussan, dans « LE MONDE » du 28 février 1970.

### CHINE

Il est de bon ton de s'esclaffer en parlant de littérature chinoise contemporaine, vouée à la gloire du président Mao. Cependant, par son anthologie des « POETES DU PEUPLE CHINOIS » (1), Michelle Loi nous révèle qu'elle n'est en rien ridicule, qu'elle est souvent d'une beauté surprenante. Dans le but de « prendre la relève des poètes-mandarins » et d'établir une littérature nouvelle, paysans, ouvriers, soldats furent encouragés à la création littéraire et artistique. Ainsi, entre juin et octobre 1968, les Chinois écrivirent 880 millions de poèmes ! Le choix de Michelle Loi, difficile, mais attentif, nous donne un aperçu de cette nouvelle littérature populaire :

On prend le pont de pierre,  
[sous la brume des saules,  
Les lampes font briller les pêcheurs  
[frémissements.  
L'école du peuple est là,  
[ouverte à deux battants,  
Accueillant les membres  
[de la commune.

(1) PJO éditeur, 16, rue des Capucins, 14 - Honfleur.

P. QUEINNEC.

### LIBRAIRIE

#### « LE MONDE EN MARCHÉ »

Ouvrages économiques, politiques, sociaux - Poésie

17, rue Maréchal-Joffre — RENNES

## COTES-DU-NORD

**BOURBRIAC : Non à la Bretagne-décour.**

Des agriculteurs de Bourbriac ont mis le feu à 50 hectares de landes. La raison était de lutter contre les sangliers qui causent des dégâts importants sur les prairies et les pâtures neuves. D'autre part, dans un communiqué, les agriculteurs de la région ont posé le problème fondamental : « **Sommes-nous des chefs d'exploitation ou des gardiens de la nature ?** » Pour les autorités, il s'agit avant tout de protéger la nature et le sanglier, dans le cadre de la vocation touristique de la Bretagne, et de « dégager » l'agriculture bretonne. Ainsi, quelques jours auparavant, le sous-préfet de Guingamp avait présidé à Bourbriac une réunion d'étude où il avait insisté sur les subventions et plans gratuits offerts pour le reboisement et sur la protection dont il fallait gratifier le gros gibier, à la demande des sociétés de chasse. Pour les agriculteurs, il s'agit de savoir s'ils peuvent continuer à exercer leur profession ou si l'on veut les évincer, pour le loisir des autres, des riches.

« **Protéger nos cultures, ont-ils déclaré, c'est défendre notre profession et donc faire vivre la société... à moins que celle-ci ne soit plus que de loisirs...** ». Gardiens de parc et de réserve ou agriculteurs productifs, les agriculteurs de Bourbriac ont déjà donné leur réponse, qui n'est pas celle du pouvoir parisien. Chassera-t-on le sanglier dans le parc d'Armorique et toute la Bretagne, comme des touristes milliardaires chassent le lion au Kenya ?

**LOUDEAC : Un optimisme mensonger.**

L'euphorie des élus de droite de ce secteur de l'Argoat, depuis l'implantation d'OLIDA, trouve de moins en moins de justifications. La S.N.C.F. prévoit la suppression totale de la ligne Saint-Brieuc-Pontivy. Pourtant l'Etat refuse ses crédits pour la modernisation de la route Loudéac-Pontivy, très défectueuse, et pour l'installation d'une desserte de substitution par autocars. Tous les crédits routiers d'Etat sont bloqués sur le prétendu plan routier breton qui ne comporte que les voies périphériques d'intérêt militaire ou touristique et qui servent à drainer les forces vives et les richesses de la Bretagne vers l'extérieur. **Les voies transversales, d'un grand intérêt pour l'économie bretonne, sont totalement exclues de ce « plan »** (d'ailleurs très en retard sur les promesses officielles) et laissées à l'abandon, dans la perspective de désertification de notre pays. Sur le plan de l'emploi, DUQUESNE-PURINA n'embauche plus et une crise imminente menace le bâtiment.

**SAINT-BRIEUC.**

— **Pêcheurs mécontents.**

Les marins-pêcheurs C.F.D.T. du port du Légué-Plérin ont exprimé leur mécontentement : **le tourisme et le manque de crédits gouvernementaux menacent leur activité** ; ils réclament la suppression de la vente des captures par les plaisanciers, la réglementation de la pêche sous-marine et de la pêche des plaisanciers, le désenvasement du port, la suppression des concessions de parties de côte à des mytiliculteurs des Charentes.

Menace du tourisme sur l'activité économique, absence totale d'aide de l'Etat français : le problème des marins-pêcheurs du Légué est celui de toute la pêche artisanale bretonne.

**LA ROCHE-DERRIEN : Vieillesse.**

Malgré les déclarations officielles selon lesquelles l'exode diminue, la réalité est toute autre : **près de La Roche-Derrien, 4 écoles viennent d'être fermées dans un rayon de 3 kilomètres**, à Levezen, Confort, Lanvezeac et Pabu en Pommerit-Jaudy. Il s'agit d'un secteur privé depuis quelques années de son activité principale : le tissage du lin.

Aujourd'hui, il y a 753 élèves dans le canton de La Roche-Derrien. Il y en avait 897 l'an passé. La dégradation doit s'accroître : aucun emploi n'est créé dans le canton, les primeurs

### LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande  
Livres anciens et modernes  
Régionalisme  
Achat de lots et bibliothèques  
108 bis, rue de Rennes  
PARIS (6<sup>e</sup>)

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



et l'aviculture qui utilisaient du personnel, disparaissent ou se mécanisent. L'exode s'intensifie et on annonce deux nouvelles fermetures d'écoles à Coatascorn et Mantallot.

**Il y a eu 130 fermetures de classe dans le département cette année !**

## FINISTÈRE

**BREST :**

— **L'Etat exproprie mais ne paie pas.** Le 7 août 1969, 26 hectares de terre avaient été frappés d'expropriation en vue de l'agrandissement de l'aérodrome de Brest-Guipavas. Mais, n'ayant pas encore été tous dédommagés, les cultivateurs se sont groupés en un comité de défense qui, appliquant la loi qui accorde un mois de délai pour livrer les terres après leur paiement, a décidé de bloquer les travaux.

— **Le plan dit de redressement compromet l'essor de la Faculté de Sciences.** Depuis longtemps, l'on envisageait à la faculté la construction de nouveaux bâtiments. Mais la restriction des crédits a entraîné l'ajournement d'une partie des travaux, laissant à la disposition des chercheurs et enseignants des bâtiments insuffisamment équipés. Ce sont donc les institutions scolaires qui font les frais de la spéculation des grandes sociétés. **Une fois de plus, l'Etat sacrifie ce qui doit assurer un avenir utile aux intérêts des grands trusts.**

**LANDERNEAU : Leclerc condamné.**

La C.F.D.T. a obtenu satisfaction dans le conflit qui l'opposait à LANDERNEAU-DISTRIBUTION (Centre Leclerc). **Le tribunal d'instance a annulé les élections des délégués du personnel, entachées d'irrégularités et de pression de la part de la direction.** La direction devra accepter qu'il y ait deux collèges (cadres et ouvriers) et non un dans le prochain scrutin.

**LANDIVISIAU : 95 licenciements.**

L'ENTREPRISE SOCOGEB informait, dans la première quinzaine de juin, le comité d'entreprise du licenciement à venir de 95 ouvriers et employés. L'effectif de cette entreprise, qui fut de 300 personnes durant plusieurs années, va, après cette mesure, se réduire à 45. A l'origine de cette décision, la restriction du crédit qui diminue les commandes et retarde les paiements.

**CARHAIX : L'exploitation patronale continue dans la conserverie.**

95 % des ouvriers de l'usine Coop SGCC se sont mis en grève le 3 juin. Les ouvriers désiraient la dénomination de « permanent » pour tout le personnel présent à l'usine depuis un an, l'extension de la prime d'ancienneté et le paiement aux femmes d'une prime de fin d'année de 110 heures. Il est à noter que les salaires actuellement appliqués s'échelonnent entre 550 F et 650 F par mois.

**L'INQUIETUDE DES SYNDICATS OUVRIERS ET PAYSANS.**

Au cours d'une conférence de presse, les syndicats ouvriers et paysans du Finistère ont exprimé leurs craintes devant l'accélération de la dégradation économique et sociale du département et de la Bretagne. Ils ont insisté sur le fait que la structure professionnelle de la Bretagne, où prédomine désormais le secteur tertiaire non productif (employés de bureau, commerce, cadres, enseignants, etc...) est celle d'un pays sous-développé. Plus de 20 000 agriculteurs, pour 4 départements, quittent chaque année la terre. Dans le Finistère, ce sont 3 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour. Les reconversions n'étant pas suivies de plan d'industrialisation, l'exode s'accroît jusqu'à vider des secteurs entiers de la Bretagne, tout cela pour apporter de la main-d'œuvre aux régions compétitives, proches de Paris. Les syndicats trahiraient ceux qu'ils défendent s'ils ne portaient pas au niveau breton l'ensemble de ces problèmes et s'ils n'organisaient pas au plus vite des manifestations de défense des travailleurs bretons.

## ILLE-ET-VILAINE

**DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION AGRICOLE.**

Malgré des entraves multiples, le nombre de CUMA (Coopératives d'Utilisation en commun du Matériel Agricole) ne cesse de se développer : **il y en a maintenant plus de 250 dans le département.** Elles fournissent les bottes à 0,06 F contre 0,12 à 0,15 F pour les entreprises privées et entre 0,15 et 0,25 F pour les exploitants individuels.

**RENNES : Revendication du personnel médical.**

Les élèves infirmières et infirmiers, dont l'école est à Rennes, réclament la gratuité de leurs études, en insistant sur la modicité de leurs bourses (1 000 à 3 000 F par an avec engagement de service) et leur utilité sociale en cours d'études : ils sont parfois utilisés à l'hôpital pendant 8 heures par jour. En conséquence, ils réclament la gratuité totale des études (qui coûtent actuellement 600 F par an) et des bourses décentes et sans engagement. Les salaires des titulaires sont si bas et leurs conditions de travail si pénibles qu'il en manque des centaines dans les hôpitaux de Bretagne et 70 000 pour l'ensemble de l'hexagone. **Mais la politique du profit de Pompidou ne s'intéresse pas à ces problèmes.**

## LOIRE-ATLANTIQUE

**NANTES :**

— **Nouveaux licenciements à la coopérative de Loire-Océan** (voir le P.B. n° 80).

LA COOPERATIVE AGRICOLE LOIRE-OCEAN vient de procéder à une seconde série de licenciements. 61 personnes ont eu des propositions de reclassement, mais 61 autres ont fait l'objet d'un licenciement ferme dont un délégué syndical. Au total, 250 travailleurs ont été licenciés. Quant à ceux qui ont eu des propositions de reclassement, ils devaient répondre dans les 7 jours de manière définitive, mais, du fait d'une clause de non-concurrence, n'ont pas le droit d'exercer un emploi de même nature à moins de 25 kilomètres de l'ancien lieu de travail et pendant 5 ans. Il s'agit là d'une attitude comparable à celle des véritables entreprises capitalistes et ce sont les travailleurs qui en font les frais : du fait de l'abatement de zone imposé, les salaires que l'on peut trouver à 25 kilomètres de Nantes sont nettement inférieurs aux précédents.

— **15 000 manifestants pour le CNAL.**

A l'appel du Comité National d'Action laïque 15 000 manifestants de Bretagne et de « l'Ouest » ont protesté contre la politique actuelle de rentabilisation de l'enseignement et d'adaptation aux besoins de l'économie capitaliste. Les orateurs ont notamment dénoncé le VI<sup>e</sup> plan qui prévoit le transfert des charges d'éducation de l'Etat aux collectivités locales et aux familles. Ils ont réclamé l'intégration progressive des personnels de l'enseignement privé et une école nouvelle, publique, gérée démocratiquement.

A propos de la Loire-Atlantique, un orateur a dénoncé la suppression des sections publiques de sténo-dactylo au seul profit de l'enseignement privé. A l'issue du rassemblement, un défilé silencieux a parcouru la ville.

**LOGEMENTS POUR RICHES.**

Il y a actuellement à Nantes 7 000 demandes de H.L.M. en attente. Certaines datent de près de 10 ans. A côté de cela, de nombreux logements de grand standing ne trouvent pas acquéreur. Ce scandale est le résultat du sacrifice des logements populaires à la loi du profit. Cela oblige de nombreuses familles à continuer à vivre dans des baraquements datant de la dernière guerre. A Saint-Nazaire, le problème est le même et 1 200 familles attendent.

**CHOMAGE ET PRESSE-OPIMUM.**

La Loire-Atlantique a aussi sa presse-opium et elle use des mêmes procédés que ses homologues des autres départements bretons.

L'ECLAIR-JOURNAL du 11 juin résume ainsi le VI<sup>e</sup> plan de l'Etat français capitaliste :

« priorité à l'industrialisation de l'Ouest ». Le quotidien nantais ajoute : « il convient de remettre en valeur les régions du littoral atlantique en poursuivant une politique active qui doit reposer... sur la décentralisation industrielle et la reconversion agricole ».

Au même moment, LES ETABLISSEMENTS HERSAN licencient 8 personnes et l'on parle de licenciements à BABCOCK-ATLANTIQUE et de liquidation à ESCALE. On retrouve là les difficultés propres à l'ensemble de la Bretagne avec la même acuité (7 000 demandeurs d'emplois officiels en Loire-Atlantique) et les mêmes procédés pour éviter la prise de conscience des travailleurs bretons : les promesses mirobolantes jamais tenues et le mal délayé de nos problèmes dans un Ouest matérialisé, hétéroclite et inconsistant.

**SAINT-NAZAIRE : Succès des caréneurs.**

Après 2 mois et demi de discussions, les propositions patronales faites en assemblée générale ont été approuvées par les travailleurs :

- le salaire horaire passe de 4,81 à 5,11 F,
- la prime de salissure passe de 0,35 F à 0,40 F,
- la prime d'assiduité passe de 27 à 30 F,
- majoration de 100 % des heures de nuit.

Ces avantages ont été obtenus grâce à l'action unie des travailleurs et la multiplication des arrêts limités.

**AVESSAC : Défense d'un fermier.**

Dans le canton de Saint-Nicolas-de-Redon, des non professionnels accaparent de plus en plus de terres ; alors que des agriculteurs voudraient augmenter leurs fermes de quelques hectares, des terres sont en friche. Pour protester contre cette situation, à l'initiative de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A., plus de 200 agriculteurs ont installé un fermier sur les 7 hectares qu'un restaurateur-négociant en grains refusait de lui louer. Les syndicats ont décidé de prendre la responsabilité de toute poursuite qui pourrait être engagée contre le nouveau fermier. Cette action courageuse a permis d'augmenter de 7 hectares une exploitation de 17 hectares sur laquelle vivent 2 ménages.

**POUR LA LIBERTE D'ACCES AUX BORDS DE L'ERDRE.**

L'Erdre est une des plus belles rivières de Bretagne. Elle coule près de Nantes. Ses bords sont reposants, mais clôturés et frappés d'interdits liés à la propriété privée. Un comité pour le libre accès aux bords de l'Erdre s'est constitué, afin que les familles des travailleurs, privés d'espaces verts en ville, puissent profiter des sites naturels du secteur. Le 7 juin, un millier de personnes sont donc venues pique-niquer en famille près de l'Erdre. Ainsi, près de 200 voitures ont franchi d'autorité les grilles de la magnifique propriété du comte de Savelly. Les manifestants ont décidé de parcourir les bords de la rivière sans tenir compte des clôtures, en traversant les propriétés des affairistes et cadres dont c'était le royaume. Tout se passa calmement jusqu'à ce qu'une dizaine de propriétaires interviennent à l'aide de gendarmes. La lutte contre la dépossession de notre pays continue.

## MOR-BIHAN

**HENNEBONT : Fermeture d'usine.**

Après un incendie qui avait détruit la plus grande partie de leurs installations et, par suite des restrictions « sélectives » du crédit, les établissements MEGA, travaillant pour la confection, ont dû déposer leur bilan. 48 ouvrières ont été licenciées. En quelques semaines, 4 entreprises ont fermé leurs portes, entraînant la suppression de près de 160 emplois.

**VANNES : Pour l'action.**

Le Conseil syndical du S.N.I. (Syndicat National des Instituteurs) s'est tenu à Vannes. Il a souhaité un front intersyndical pour lutter contre la loi sur la répression des mouvements populaires et la continuation de l'action « régionale », pour la suppression des zones de salaires et pour l'obtention de mesures en faveur de la Bretagne.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 6 000 ex. — Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre